

## KRIENGSAK CHAREONWONGSAK

Président de l'*Institute of Future Studies for Development* ; ancien conseiller du Premier ministre de Thaïlande

Afin de comprendre pourquoi il est nécessaire que le gouvernement et le secteur privé développent des relations, la question fondamentale à laquelle il faut commencer par répondre est : « Qui doit être tenu pour responsable des problèmes sociaux ? »

Foncièrement, la réponse consisterait essentiellement à dire que c'est le gouvernement qui a la responsabilité principale de la société dans son ensemble. D'autres secteurs, comme la société civile, interviendraient pour résoudre certaines questions et certains des problèmes sociaux qu'elle engendre ; et normalement, le secteur des affaires réfléchirait à sa manière à la notion de production de biens et services comme contribution à la société, plutôt que de collaborer clairement au bien-être de la société. En d'autres termes, la plupart des individus pensent que soit le secteur public seul, soit le gouvernement, est « l'unique responsable » du bien-être de la société. Et aussi que d'autres secteurs pourraient ne pas avoir cette responsabilité du tout, ou tout au plus, seulement une « responsabilité partielle ». Cette vision soutient aussi probablement l'idée que la communauté des affaires et la société civile ont juste une « responsabilité complémentaire » par rapport à celles qu'elles ont déjà, ou va même jusqu'à supposer que la communauté des affaires a une « responsabilité facultative », qu'elle peut choisir d'assumer ou non.

Il existe toutefois un nouveau paradigme que j'aimerais appeler « le nouveau contrat social ». L'idée principale est que dans le secteur public et dans le secteur privé comme dans la société civile, les individus doivent collaborer pour s'occuper du bien-être social. Par exemple, il est de la « responsabilité conjointe » du secteur public, du secteur privé et de la société civile de collaborer, et de regrouper ainsi leurs responsabilités respectives en une seule responsabilité commune. C'est ainsi que ça devrait se passer, parce que chaque secteur a ses propres forces et ses propres faiblesses. Par exemple, le secteur public est dirigé par l'État à travers chaque gouvernement qui détient habituellement le pouvoir légal ; les fonctionnaires ou agents publics qui sont à son service disposent des équipements appropriés, un budget est attribué à ce secteur, et il a une légitimité qui lui confère le droit de régenter les choses. Par contraste, le secteur privé est normalement réputé pour son efficacité en termes de gestion et d'exécution. De plus, les employés des entreprises privées sont en général très talentueux, très motivés et bien rémunérés, tandis que ceux qui représentent la société civile sont plus idéalistes, ont souvent une approche assez souple des opérations, et comprennent très bien la société et les problèmes sociaux. Ainsi, il est évident que certains ont un « rôle principal », tandis que d'autres ont un « rôle secondaire ». Certains peuvent être des « partenaires principaux » dans les efforts déployés pour atteindre les objectifs, et d'autres peuvent être des « partenaires secondaires », en fonction des questions à résoudre. Pour que ces trois secteurs aient des relations de collaboration, un grand nombre de problèmes d'ordre social doivent être résolus avec efficacité, et l'on aura alors une vision plus complète des choses que si l'on reste uniquement dans le cadre des relations entre le monde des affaires et le gouvernement.

Pour développer la confiance et pour que les trois secteurs collaborent et entretiennent des relations, il faut que sur le plan éthique, ils fassent tous preuve « d'intégrité ». Ce concept vient du mot latin qui signifie « entier ». Si le secteur public, la société civile et le secteur privé font preuve d'intégrité dans leurs relations, ils auront alors les responsabilités qu'ils pensent devoir leur revenir, prendront les mesures qu'ils estimeront devoir prendre et assumeront les conséquences qui en découleront. Par exemple, si le secteur public définit une politique qui nuit à certaines entreprises ou à certains individus, en toute connaissance de cause ou sans le savoir, (et s'il l'ignore, il ne sera pas fautif), un gouvernement intègre souhaitera naturellement dédommager ceux auxquels cette politique aura fait subir un préjudice.

Mais l'intégrité va au-delà des simples responsabilités. Elle englobe aussi la « méritocratie ». Les affaires et le secteur public ont souvent des relations fructueuses qui les aident mutuellement dans leur travail. Les relations entre le secteur public et le secteur privé peuvent être des relations de « copinage », de « favoritisme », ou être qualifiées de nombreux termes de ce genre, et dans la gouvernance de nombreuses sociétés, les relations « protecteur-client » peuvent en être teintées. Toutefois, la méritocratie implique une certaine ouverture, et un code de conduite approprié. Elle serait donc très utile pour mettre fin au « copinage ».

Un autre aspect de l'intégrité est la « transparence ». C'est un aspect qui a été extrêmement malmené dans la gouvernance. Fréquemment, le gouvernement dit que tout est confidentiel ou très confidentiel, sauf s'il est forcé de le révéler. Mais il faudrait procéder selon l'approche inverse. En d'autres termes, que tout soit ouvert et transparent, sauf quand la nécessité de la confidentialité serait justifiée. Il doit y avoir une justification raisonnable de la confidentialité dans « le nouveau contrat social », et que toute structure ou que tout individu qui utilise des informations publiques confidentielles puisse démontrer en toute transparence qu'il ou elle l'a fait en respectant la procédure de justification et de rationalisation. Il faudrait pouvoir expliquer pourquoi toutes ces informations doivent être confidentielles. Pourquoi les choses ne peuvent pas être transparentes. Ou pourquoi les collaborateurs que vous dirigez ne peuvent pas savoir ce que vous êtes en train de faire, etc. Les choses pour lesquelles une obligation de confidentialité ne peut pas être justifiée doivent être transparentes. Afin de permettre aux autres d'en avoir légitimement connaissance et d'en examiner correctement tous les aspects.

En conclusion, l'inclusion est absolument essentielle aux relations entre le secteur public, le secteur privé et la société civile. Si ces trois secteurs, et pas seulement le secteur public et le secteur privé, sont davantage inclusifs et agissent avec intégrité, alors les questions controversées et les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui pourraient plus facilement évoluer vers des solutions claires.